

Budget annexe du Service des Eaux - Affectation partielle des résultats de l'exercice 1996 en application de la nomenclature M 49

M. LE MAIRE, Rapporteur : L'application du plan comptable général de 1982 aux services publics locaux à caractère industriel et commercial a rendu nécessaire une réforme des procédures budgétaires et comptables des services d'eau et d'assainissement. Tel a été l'objet de l'instruction codificatrice M 49. Cette instruction est appliquée à la Ville de Besançon depuis le 1^{er} janvier 1992.

Elle stipule notamment que les résultats d'exploitation de l'exercice écoulé des services publics industriels et commerciaux gérés en régie sont affectés par l'assemblée délibérante après le vote du compte administratif dudit exercice.

En ce qui concerne le résultat de la section d'investissement, qui ne constitue qu'un solde d'exécution du budget, il fait l'objet d'un report pur et simple au budget d'investissement de l'exercice suivant. Si un autofinancement complémentaire de la section d'investissement a été prévu au budget précédent, c'est à l'occasion de l'affectation du résultat d'exploitation dudit exercice que se matérialisera l'inscription budgétaire et comptable réelle de celui-ci.

Le résultat de l'exercice 1996 du Service des Eaux a été le suivant :

* Section d'investissement

Solde des réalisations 1996 :	- 1 864 731,82 F
Solde des restes à réaliser 1996 :	<u>- 4 337 599,00 F</u>
	- 6 202 330,82 F

Le programme d'investissement 1996 fait apparaître au 31/12/1996 un besoin d'autofinancement de 6 202 330,82 F, montant arrondi à 6 203 000 F, qui sera couvert par l'affectation d'une partie de l'excédent d'exploitation de l'exercice 1996.

* Section d'exploitation

Résultat d'exploitation du budget 1995 déduction faite de la part affectée à l'investissement 1996 : (12 173 270,65 F - 7 150 000 F)	5 023 270,65 F
Résultat d'exploitation de l'exercice 1996	<u>7 758 517,29 F</u>
Excédent de clôture 1996 disponible	12 781 787,94 F

Le Conseil Municipal est invité à affecter au Budget Supplémentaire de l'exercice courant du Service des Eaux une partie de l'excédent mentionné ci-dessus à la couverture des opérations suivantes :

* 10682 : Réserves facultatives - exercice 1997

- Autofinancement complémentaire du programme d'investissement 1996 :	6 203 000 F
---	-------------

* Autofinancement complémentaire du programme d'investissement 1997 restant à financer :

. 892-21531-00512	416 000 F
-------------------	-----------

Il s'agit de la réaffectation d'un montant transféré par délibération du 7 avril 1997, pour la protection de la source d'Arcier (réalisation des travaux dans le tunnel).

. 892-2315-00512 450 000 F

Travaux d'installation d'une conduite aérienne provisoire dans la traversée du canal du Rhône au Rhin.

. 892-2315-00512 292 000 F

Financement complémentaire de la déviation des conduites sur le carrefour de Micropolis. La somme inscrite au programme de travaux était de 2 350 000 F HT et le marché, après appel d'offres, se monte à 2 641 962 F.

. 892-2315-00512 : Travaux de réparation définitive des conduites de 800 mm sous le canal du Rhône au Rhin à intervenir entre le 20 octobre et le 2 novembre prochains après mise en vidange complète de l'ouvrage : 3 000 000 F HT

. 892-2315-00512 : Financement du programme complémentaire de travaux :

* rue Courvoisier 120 000 F

* rue Charles Fourier 100 000 F

220 000 F

. 892-2315-95017 : Périmètre de protection de la source d'Arcier et de la station de Chenecey 300 000 F

Compte tenu des affectations précitées l'excédent d'exploitation du Service des Eaux disponible pour une affectation ultérieure s'élève à 1 900 787,94 F.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission du Budget, le Conseil Municipal adopte ces propositions à l'unanimité.

Récépissé préfectoral du 4 juillet 1997.

RÉSULTAT D'EXÉCUTION DU BUDGET 1996

EAUX	Résultat à la clôture de l'exercice 1995 (1)	Part affectée à l'investissement 1996 (2)	Résultat de l'exercice 1996 (3)	Résultat de clôture 1996
Investissement	- 74 134,64		- 1 790 597,18	- 1 864 731,82 (1) + (3)
Exploitation	12 173 270,65	7 150 000,00	7 758 517,29	12 781 787,94 (1) - (2) + (3)
Total	12 099 136,01	7 150 000,00	5 967 920,11	10 917 056,12

Selon délibération d'affectation du 24/06/1996

Fera l'objet d'une délibération d'affectation Exercice 1997

RÉSULTAT DE L'EXERCICE 1996

EAUX	Investissement	Exploitation	Total cumulé
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales	14 991 514,00	61 215 402,00	76 206 916,00
Titres de recettes émis (y compris recettes rattachées à l'exercice)	14 925 301,45	60 456 570,39	75 381 871,84
Réduction de titres	0,00	- 1 179 762,19	- 1 179 762,19
Recettes nettes	14 925 301,45	59 276 808,20	74 202 109,65
Restes à réaliser	25 170,00		25 170,00
DÉPENSES			
Autorisations budgétaires totales	22 786 136,00	53 345 564,00	76 131 700,00
Engagements	21 118 477,15	51 540 786,52	72 659 263,67
Mandats émis (y compris dépenses rattachées à l'exercice)	16 755 708,15	51 540 786,52	68 296 494,67
Annulation de mandats	- 39 809,52	- 22 495,61	- 62 305,13
Dépenses nettes	16 715 898,63	51 518 290,91	68 234 189,54
Dépenses engagées non mandatées	4 362 769,00		4 362 769,00
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
Excédent		7 758 517,29	7 758 517,29
Déficit	- 1 790 597,18		- 1 790 597,18
Restes à réaliser			
Excédent			
Déficit	- 4 337 599,00		- 4 337 599,00